

Isabelle Guénard-Malaussène nommée Présidente du Comité du label Finansol



Paris, le 27 juin 2018 – **L'association Finansol, collectif des acteurs de la finance solidaire, annonce la nomination d'Isabelle Guénard-Malaussène à la présidence du Comité du label Finansol.**

Suite à l'évolution professionnelle de Jean-Pierre Lefranc, Isabelle Guénard-Malaussène est nommée présidente du Comité du label Finansol. Jean-Pierre Lefranc reste cependant membre de ce comité.

Le Comité du label Finansol est un organe indépendant chargé d'examiner annuellement le respect des critères du label Finansol et le cas échéant de l'attribuer. Ses membres actuels sont issus des secteurs associatif, financier, syndical, universitaire et du monde des médias.

Depuis plus de 20 ans, le Comité a mis en place un processus de labellisation et de contrôle rigoureux. Ainsi, il se réunit 4 fois par an pour étudier et statuer sur les nouvelles candidatures. Il se réunit une cinquième fois pour une session de contrôle de l'ensemble des produits labellisés. A son issue, il reconduit le label aux produits ayant démontré leur conformité aux critères et peut faire des recommandations aux gestionnaires pour renforcer le caractère solidaire des produits labellisés.

Agence Wellcom : Mélanie Decomps / Célia Chirol

melanie.decomps@wellcom.fr ; celia.chirol@wellcom.fr - 01 46 34 60 60

 @Label_Finansol

 Finansol

A propos de Finansol, acteur majeur de la finance solidaire

Créée en 1995, l'association Finansol est un acteur central de la finance solidaire en France et a pour objet de promouvoir la solidarité dans la finance et l'épargne. Collectif des acteurs de la finance solidaire, elle fédère aujourd'hui près de 80 entreprises solidaires, banques, sociétés de gestion, compagnies et mutuelles d'assurance. Finansol est membre du Conseil Supérieur de l'Economie Sociale et Solidaire (CSESS), du Conseil d'Orientation de la Participation, de l'Intéressement, de l'Épargne Salariale et de l'Actionariat des Salariés en tant que personnalité qualifiée (COPIESAS) et d'ESS France, la Chambre Française de l'Economie sociale et solidaire. Depuis 1997, le label Finansol distingue les placements de l'épargne solidaire (à ce jour il existe 150 placements labellisés Finansol). Il garantit aux épargnants qu'ils contribuent au financement d'activités génératrices d'utilité sociale et environnementale et atteste de l'engagement de l'intermédiaire financier à offrir à ses souscripteurs une information fiable, régulière et claire sur le produit d'épargne labellisé. www.finansol.org